

Panorama de Wallis-et-Futuna

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53 ^e
Représentation nationale	Un Député, un Sénateur, un Représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XV^e siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII^e siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs néerlandais Jacob Le Maire et Willem Schouten, qui les baptisèrent « les îles Horn ». Uvea fut à son tour découverte, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis-et-Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance. L'après-guerre fut marquée par la crise économique et l'instabilité politique.

En 1959, la population de l'archipel adopta par référendum le statut de Territoire d'outre-mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixa le statut du Territoire, qui a peu évolué depuis.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel est devenu une Collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le statut de 1961 soit modifié. En plus des institutions propres à la République, ce dernier reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

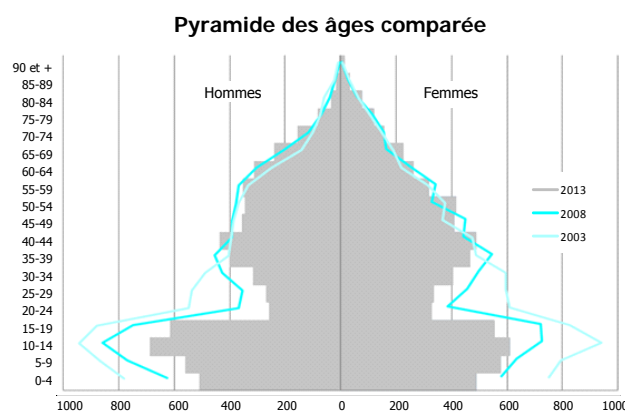
- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif de la collectivité. Il est représenté à Futuna par un délégué désigné par arrêté ;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur ;
- trois circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), et dont l'Administrateur supérieur est le chef ;
- les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les problèmes fonciers et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

UNE POPULATION DONT LA STRUCTURE ÉVOLUE

Selon le dernier recensement de la population effectué par le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), le nombre d'habitants de Wallis-et-Futuna s'élève à 12 197 au 22 juillet 2013. La population a baissé de 9,5 % entre 2008 et 2013. Cette évolution s'explique par la forte émigration des jeunes âgés de 20 à 35 ans ainsi que l'évolution des comportements en matière de natalité. Combinés à la progression de l'espérance de vie à la naissance (75,8 ans en 2013), il en découle un vieillissement de la population. Ainsi, l'âge médian est passé de 28 ans à 32,2 ans entre 2008 et 2013.

Indicateurs démographiques	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	France ⁽²⁾
Population (France : en millions)	12 197	66,7
Population à Wallis	8 584	
Population à Futuna	3 613	
Part des moins de 20 ans (%)	37,7	24,5
Part des 20-59 ans (%)	48,2	50,3
Part des 60 ans et plus (%)	14,1	25,3
Densité de population (hab/km ²)	86	119 ⁽³⁾
Taux de croissance annuel moyen (%; 2003-2013)	-2,0	0,54 ⁽⁴⁾
Taux de natalité (‰)	14,2	11,5
Taux de mortalité (‰)	5,7	8,9
Taux de mortalité infantile (‰)	n.d.	3,8
Indice conjoncturel de fécondité	2,1	1,9
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	72,8	79,3
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	78,7	85,4

(1) Recensement STSEE, données à juillet 2013 ; (2) Bilan démographique de l'INSEE 2016 ; (3) France métropolitaine ; (4) Entre 2006 et 2016
n.d. : non disponible
Sources : STSEE, INSEE



Source : STSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna est en grande partie soutenue par le secteur administratif qui concentre plus de la moitié de la création de richesses. Le secteur du commerce constitue également un secteur clé pour le Territoire. Il est soutenu par la consommation des ménages et concentre près d'un sixième des effectifs déclarés à la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna.

Principaux indicateurs économiques	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 ⁽²⁾	260 274
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1 211 ⁽²⁾	3900,6
Part des administrations publiques dans le PIB (%; 2005)	54,0 ⁽²⁾	16,7
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2016)	12,6	-

(1) Les comptes de la Nation en 2015, INSEE ; (2) Estimation.

Sources : CEROM, DFiP de Wallis-et-Futuna, INSEE

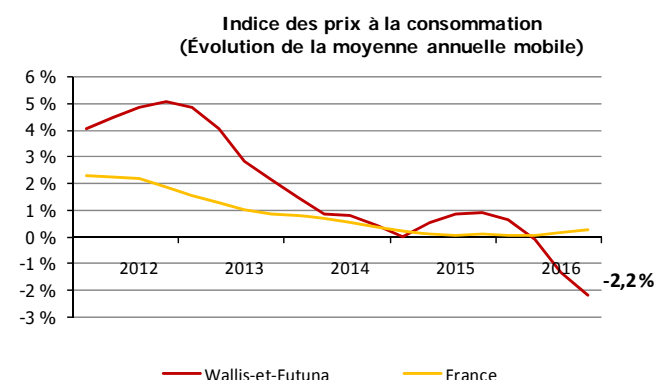
Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement des marchés potentiels.

En l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire. En 2016, les recettes douanières représentent en effet 72 % des recettes fiscales de l'archipel.

Une inflation annuelle négative

L'IPC global est en recul en 2016 (-2,2 %). Cette évolution poursuit la décélération de l'indice amorcée fin 2012. Les prix s'étaient relativement stabilisés en 2014 et 2015 (+0,4 % et +0,9 %). Il est important de noter que le recul de l'indice résulte de variations hétérogènes des différentes composantes.

En effet, la baisse de l'IPC en 2016 résulte de la forte chute des prix de l'énergie. La baisse du prix du pétrole ainsi que la péréquation tarifaire ont induit une chute des prix de l'énergie de 11 % en moyenne annuelle. Les prix des services sont également en recul (-5,5 %). Les prix de l'alimentaire ainsi que des produits manufacturés sont en revanche en hausse, augmentant respectivement de 1,9 % et 2,3 % en moyenne annuelle.



Sources : STSEE, INSEE

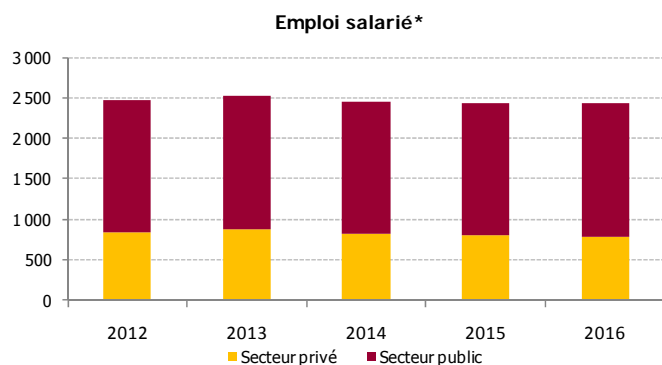
Dans le cadre de la loi relative à la régulation économique d'outre-mer, dite « loi contre la vie chère¹ », un accord de modération des prix de produits de grande consommation est désormais signé chaque année entre l'État et les principaux fournisseurs et distributeurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement du Territoire.

¹ Loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012, publiée au Journal Officiel de Wallis-et-Futuna du 21 novembre 2012.

L'accord du 17 février 2016 a abouti à la modération des prix sur une liste de quarante-six produits de grande consommation (contre 23 en 2015). Le coût global de ce panier est ainsi plafonné à 39 090 F CFP (contre 21 330 F CFP en 2015).

Un niveau d'emploi stable toujours concentré dans le secteur public

En 2016, on dénombre 2 425 salariés déclarés localement et en dehors du Territoire. La répartition de l'emploi entre secteur public et secteur privé reste similaire aux années précédentes avec deux tiers des salariés déclarés employés dans le secteur public ou semi-public. Ce ratio reste stable au fil des années. Pour rappel, en 2007, 64,9 % des salariés travaillaient dans le même secteur. L'emploi dans le secteur du BTP est à nouveau en repli (en baisse depuis la fin des Mini-Jeux du Pacifique en 2013), en lien avec la faiblesse de la commande publique et privée ainsi que l'impossibilité de garantir le foncier. L'installation du câble numérique débutée en 2017 et qui s'achèvera en 2018 devrait pouvoir relancer partiellement l'activité.



	2012	2016	2016/2012 ⁽¹⁾
Emploi total	2 466	2 425	-0,4%
Industrie /agriculture	101	87	-3,7%
BTP	104	55	-14,7%
Commerce	297	302	0,4%
Services marchands	336	340	0,3%
Services non marchands	1 563	1 641	1,2%

(1) Taux de croissance annuel moyen

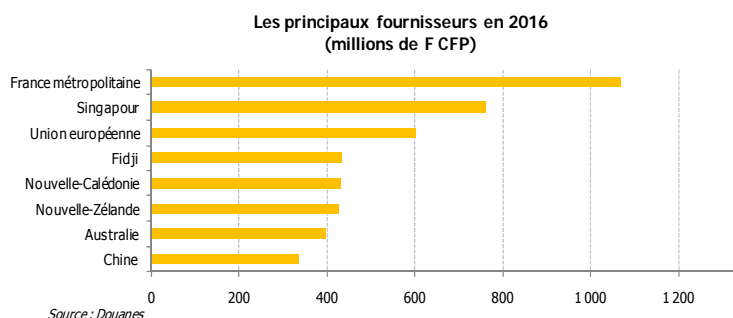
* Emploi déclaré à la CPSWF au 30/06
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Un Territoire dépendant de l'extérieur

Wallis-et-Futuna exporte très peu et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. La métropole demeure le principal fournisseur de l'archipel en dépit de son éloignement (20,1 % des importations totales). Singapour, qui fournit un peu plus de 90 % des produits énergétiques, est le deuxième fournisseur de l'archipel. En 2016, l'Union européenne occupe la troisième place et continue d'accroître sa part de marché (11,3 % en 2016, soit +6,4 points depuis 2012). Après avoir chuté en 2014 et 2015, la part de marché de la Nouvelle-Calédonie s'établit désormais à 8,1 % en 2016 (contre 5,6 % en 2015). La Nouvelle-Zélande, l'Australie et les îles Fidji concentrent un cinquième des importations du Territoire comme en 2015. Les importations en provenance de Chine ont fortement progressé en 2016 (+38,7 %), elles représentent 6,3 % des importations totales.

Importations en valeur (millions de F CFP)	2016
Industries agricoles et alimentaires	1 454
Énergie	786
Industries des biens de consommation	969
Industries des biens intermédiaires	655
Industries des biens d'équipement	754
Industrie automobile	526
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	174
Total	5 318

Source : Douanes



Source : Douanes

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie de l'archipel de Wallis-et-Futuna se caractérise par l'importance du secteur administratif, moteur de l'activité locale. Ainsi, les autres secteurs (commerce, BTP et services) dépendent fortement du secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

Principaux indicateurs sectoriels	2016	2016/ 2006 ⁽¹⁾
Importations de ciment (millions de F CFP)	33	-0,5%
Immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	104	8,5%
Nombre d'entreprises (patentes)	475	n.d.
dont agriculture, élevage, pêche (%)	20	
dont construction (%)	13	
dont commerce (%)	30	

	2016	2016/ 2006 ⁽¹⁾
Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	65	n.d.
Élèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 nd degré (nombre)	3 390	-3,4%
Trafic aérien international (nombre de passagers)	30 936	3,0%
Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	15 020	1,8%

(1) Taux de croissance annuel moyen ; n.d. : non disponible.

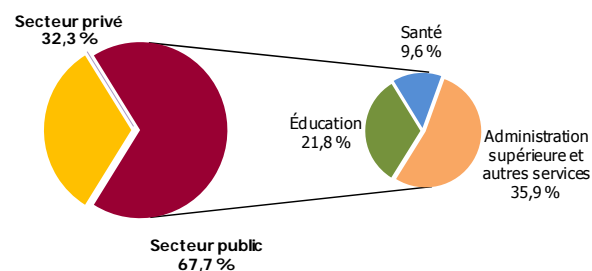
Sources : Douanes et Contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile, Vice-rectorat

Un secteur public, moteur de l'économie

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (68 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 22 % de l'ensemble des salariés et près de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose le système de santé de Wallis-et-Futuna, emploie 10 % du total des salariés déclarés.

En 2016, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 12,6 milliards de F CFP, soit un flux en hausse de 1,9 % par rapport à 2015. Les dépenses de personnel, qui correspondent au paiement des salaires des fonctionnaires d'État détachés sur l'archipel, représentent désormais 48,5 % des transferts de l'État sur le Territoire.

Poids du secteur public dans l'emploi à mi-2016



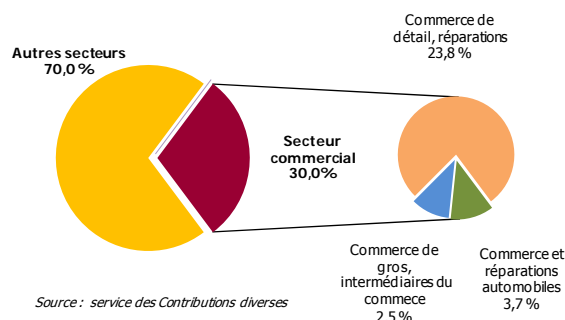
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Un secteur du commerce prépondérant dans le secteur privé

À fin 2016, on décompte 178 entreprises patentées dans le secteur du commerce soit, 30 % des entreprises de l'archipel.

Moteur de l'économie, le secteur commercial emploie 302 personnes, soit 12,5 % de l'ensemble des salariés déclarés et 38,5 % des effectifs déclarés localement du seul secteur privé. L'économie wallisienne est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure, ce qui explique la prépondérance du secteur du commerce en termes d'emploi dans le secteur privé.

Répartition des entreprises du secteur du commerce



Source : service des Contributions diverses

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Une seule banque de détail est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF). La Direction des finances publiques des îles Wallis-et-Futuna assure parallèlement des services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et des banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Au 31 décembre 2016, l'encours sain des crédits accordés à Wallis-et-Futuna s'élève à 2,8 milliards de F CFP. L'encours des crédits accordés aux entreprises est en repli et s'établit désormais à 807 millions de F CFP, contre 852 millions en 2015. L'encours des crédits accordés aux ménages progresse légèrement et atteint 1,5 milliard de F CFP.

La position extérieure nette des établissements de crédit demeure excédentaire, à 1,8 milliard de F CFP fin 2016.

Indicateurs monétaires et financiers

	2008	2016
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 064	7 881
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 931	1 845
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 308	3 770
Nombre d'habitants par guichet automatique	13 484	11 800
Nombre de comptes de dépôts à vue par habitant	0,55	0,44
Actifs financiers des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	4 523	5 804
Encours sains des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	1 363	1 576
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	6,4	5,1

(1) Auprès des établissements de crédits locaux.

Source : IEOM

Indicateurs entreprises

	2016
Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	2 168
Concours bancaires ² (millions de F CFP)	807
Part des crédits d'exploitation (%)	22,1
Part des crédits d'investissement (%)	63,4
Part des crédits à la construction (%)	4,4
Personnes morales en interdiction bancaire	13

(1) Auprès des établissements de crédits locaux

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits

Source : IEOM

Indicateurs ménages

	2016
Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	1 655
Concours bancaires ² (millions de F CFP)	1 483
Part des crédits à la consommation (%)	90,4
Part des crédits à l'habitat (%)	9,6
Personnes physiques en interdiction bancaire	254

(1) Auprès des établissements de crédits locaux

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits

Source : IEOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2016 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.A POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : S. ATTALI

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : octobre 2017 – Dépôt légal : octobre 2017 – ISSN 1968-6277